

**Canada  
Province de Québec  
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci  
M.R.C. de la Matawinie**

**Vendredi  
24 janvier  
2020  
(03)**

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 24 janvier 2020 au lieu habituel, à 9 h 00. Étaient présents Mesdames, **Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :**

Julie-Anne Cousineau	Bertrand Taillefer
Lucie Vignola	André Lafrenière
Chantale Perreault	Poste vacant

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Isabelle Parent.

La directrice générale adjointe, Martine Bélanger, est également présente.

\*\*\*\*\*

Madame la mairesse procède à l'ouverture de la présente séance.

\*\*\*\*\*

- 1- Ouverture
- 2- Lecture de l'avis de convocation
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Pacte rural
- 5- Période de questions
- 6- Levée de la session

---

**1- Ouverture**

**2- Lecture de l'avis de convocation**

**20-028**

**3- Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

- que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

**20-029**

**4- Pacte rural- Parc de la Rivière Dufresne [n/d 704-172]**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

- que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le projet déposé et autorise la directrice générale à déposer une demande de financement pour le projet "Halte routière et marché public", au montant de 168 358 \$, dans le cadre de la politique de la ruralité, au pacte rural dédié aux projets sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci et autorise Mesdames Isabelle Parent, mairesse, et Chantal Soucy, directrice générale, à signer le protocole d'entente ou tout autre document relatif à ce projet.
- que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci s'engage à défrayer un minimum de 20% du coût du projet.

Adopté unanimement par les conseillers.

**5. Période de questions**

20-030

**6. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola  
et résolu,

- que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

\*\*\*\*\*

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants  
pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #20-029.**

**Martine Bélanger, Directrice générale adjointe**

---

**0 personne présente  
Fin de la session 13h06**

---

**Isabelle Parent, Mairesse**

---

**Martine Bélanger, Directrice générale adjointe**